Cours HGGSP Première. Thématique 5. Analyser les relations entre États et religions. Axe 1: Pouvoir et religion, des liens historiques traditionnels.

Les références aux documents : Histoire-Géographie, Géopolitique, & Sciences Politiques, 1re Spécialité, Hachette Éducation, 2019

Frédéric Richard.

Au Moyen-âge, dans les trois grandes civilisations méditerranéennes, les liens entre le politique et le religieux ont été très forts mais marqués par la diversité.

Nous verrons les exemples de L'Empire de Charlemagne, de l'Empire byzantin et du Califat musulman.

I) Charlemagne : la renaissance de l'Empire en Occident et les liens avec la papauté.

A) L'alliance entre les Carolingiens et la Papauté.

En 476, l'Empire romain disparait en occident (l'Empire romain d'Orient se maintiendra sous la forme de l'Empire byzantin jusqu'en 1453). La partie occidentale de ce qui fut l'Empire romain fut composée de royaumes. L'un des principaux fut le Royaume des Francs qui couvrait à peu près le territoire de la France actuelle. Une dynastie, les Mérovingiens, entre la fin du Ve siècle et le milieu du VIIIe siècle, dirigea ce royaume.

En 751, une nouvelle dynastie, celle des Carolingiens, remplace les Mérovingiens. Le premier souverain carolingien fut pépin le Bref en 751.

Le Pape appuie le changement de dynastie qui est un coup d'état.

Le Pape est à la fois un chef spirituel, donc religieux, et un chef temporel, donc politique. Il contrôle une grande partie du centre de l'Italie autour de Rome. (Document 4 page 337). **Lorsqu'un pouvoir religieux a aussi une dimension politique, on l'appelle une théocratie, c'est le cas du pouvoir du pape et du calife musulman. Lorsqu'un pouvoir politique a aussi une dimension religieuse, on l'appelle le césaropapisme, nous verrons que c'est le cas de l'Empereur byzantin.**

L'évêque de Rome prend le titre de Pape (père) en 325 lors du Concile (assemblée d'évêque) de Nicée en Asie Mineure (Turquie actuelle) réuni par l'Empereur Constantin.

Entre les VIe et VIIe siècle, le Pape impose peu à peu son autorité religieuse sur l'Occident chrétien. Les papes sont considérés comme le successeur de Saint Pierre, l'apôtre le plus important du Christ, considéré comme le premier évêque de Rome.

En Orient, les autorités locales, les patriarches (l'équivalent des évêques) de Constantinople, d'Antioche (en Syrie actuelle), d'Alexandrie (Égypte), ont une autorité qui se veut identique à celle du Pape. Cela aboutit à la séparation, un schisme, entre les catholiques et les orthodoxes en 1054.

En 754, le Pape Zacharie renouvelle le couronnement de Pépin le Bref à travers le sacre, une cérémonie religieuse dont n'avait jamais bénéficié les Mérovingiens et qui donne une très grande légitimité aux Carolingiens. .Le roi reçoit l'onction, l'évêque ou le pape lui applique une huile sainte. Il devient un personnage sacré. On s'inspire de la cérémonie du sacre des rois d'Israël, comme David, de l'Ancien Testament

Dès le milieu du VIIIe siècle, le pouvoir de la dynastie carolingienne tire donc une grande partie de sa légitimité d'un rituel religieux garanti par le pape ou un évêque.

Le rapprochement entre la papauté et la dynastie carolingienne s'explique par le fait que Pépin Le Bref a pris le pouvoir dans le cadre d'un coup d'État et qu'il a besoin de renforcer sa légitimité.

La papauté s'est fragilisée car elle est en conflit avec une partie de la noblesse de Rome et un peuple germanique, les Lombards. Ces derniers s'approchent dangereusement de Rome. La papauté a besoin de la protection des Carolingiens.

Cette nécessité réciproque explique l'alliance entre les Carolingiens et la papauté.

Á deux reprises, en 754 et en 756, Pépin Le Bref, à l'appel du Pape Etienne II, entre en Italie à la tête de son armée et repousse les Lombards au-delà de l'Italie

Les territoires libérés sont donnés au Pape à travers un faux document *La Donation de Constantin,* qui affirme que l'empereur romain Constantin aurait donné ces territoires à la papauté. C'est la constitution de l'État Pontifical qui dura jusqu'au XIX siècle. (Voir document B page 337)

Un humaniste italien du XVe siècle, Lorenzo Valla, prouva que le document était un faux.

B) Charlemagne, un souverain chrétien.

1) Des expéditions militaires défensives et religieuses.

Les Carolingiens, comme avant eux les Mérovingiens, appuient aussi leur légitimité sur l'armée et des victoires militaires.

Ainsi, à l'avènement de Charlemagne en 768, le royaume carolingien est déjà très étendu (Voir carte 2 page 336). Charlemagne mène de nombreuses guerres.

Il intervient de nouveau en Italie à la demande du Pape. Il remporte une victoire décisive sur les Lombards et en 774 prend le titre de roi des Lombards.

Il consolide alors encore l'alliance entre la dynastie carolingienne et la papauté.

Charlemagne entreprend d'autres campagnes militaires pour, en partie, des motifs religieux.

Entre 772 et 804, il mène des opérations en Germanie pour évangéliser les Saxons. (Voir carte 2, page 336)

Les campagnes sont très dures : massacres et conversions forcées.

Il entreprend des opérations militaires contre les musulmans au Nord de l'Espagne (ces derniers occupent pratiquement toute la péninsule depuis 711)

L'entreprise se termine par un échec. L'arrière-garde de l'armée de Charlemagne est massacrée à Roncevaux par les Basques lors de la traversée des Pyrénées.

Comme mesure défensive, il mène des opérations militaires contre les Slaves (Tchèques, Serbes, croates…) et contre les Avars dans la Hongrie actuelle (Voir document 2 page 336).

Peu à peu, Charlemagne contrôle des territoires qui firent partie de l'Empire romain durant l'Antiquité.

Charlemagne a l'objectif de créer une restauration impériale, une *renovatio imperii.*

2) Le renouveau de l'idéologie impériale.

Charlemagne est entouré de conseillers ecclésiastiques (membres du clergé) très cultivés comme Alcuin, un religieux anglo-saxon.

Ils vont utiliser une double tradition : celle de la Bible et celle de l'Empire romain.

Ils s'inspirent donc comme nous l'avons déjà mentionné de la Bible et notamment de l'Ancien Testament. Ils comparent Charlemagne au roi d'Israël David qui fut sacré

En 778, pour la première fois, Alcuin qualifie le pouvoir de Charlemagne de pouvoir impérial alors que Charlemagne n'est que roi et n'a pas encore été sacré comme empereur. .

Cette idéologie sépare clairement le pouvoir impérial et le pouvoir de la papauté.

Le pouvoir impérial doit guider le peuple et défendre la religion catholique (Voir document 2 page 338). Le pouvoir du Pape est spirituel et concerne les croyances religieuses, l'organisation des cérémonies…

Avant même le couronnement impérial de Charlemagne, on parle d'Empire pour qualifier le royaume franc des Carolingiens. On voit alors la puissance de Charles Le Grand (on l'appelle Charlemagne après son sacre comme empereur en 800)

3) Le couronnement impérial de Charlemagne.

Á la fin du VIIIe siècle, le contexte est de plus en plus favorable à un sacre impérial de Charlemagne.

En 799, l'impératrice byzantine Irène dépose par la force son fils qui régnait sur l'Empire byzantin. En Occident, on considère le pouvoir d'Irène illégitime et on considère que la fonction impériale est vacante. (Voir document 3 page 339)

Á la même époque, le Pape Léon III doit s'enfuir de Rome du fait de conflits avec les familles nobles de cette ville. Il se réfugie auprès de Charlemagne.

C'est lors de ce séjour qu'aurait été préparé en secret le sacre impérial.

En 800, protégé par les armées carolingiennes, il peut rentrer à Rome et récupérer son pouvoir.

Le 25 décembre 800, le jour de Noël, le jour de la naissance du Christ, Charlemagne est sacré empereur dans la Basilique Saint Pierre.

Le jour est choisi pour renforcer la légitimité du sacre.

Au moment, où Charlemagne est en prière devant le tombeau de Saint Pierre, le Pape lui pose la couronne sur la tête. (Voir document 4 page 339)

Puis, il est acclamé par la foule et l'armée

4) Les ambiguïtés des pouvoirs de l'Empereur et du Pape, du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel.

Une grande ambiguïté marque les limites du pouvoir du pape et de l'empereur. Cela va être à l'origine d'un conflit qui va marquer tout le Moyen-âge. Le déroulement de la cérémonie va en être l'une des manifestations.

En posant la couronne sur la tête de Charlemagne, le pape Léon III exprime de cette façon que le titre impérial provient de Dieu et ne peut donc être donnée que par le pape. (Document 1 page 348)

Or, dans le cérémonial de l'Empire romain, l'acclamation du peuple et de l'armée précédait le sacre. Ce qui signifiait que symboliquement le pouvoir impérial provenait du peuple et de l'armée. Le sacre impérial ne venait que concrétiser l'expression de la volonté populaire même si elle n'était qu'une apparence.

Eginhard, le biographe de Charlemagne, affirme que ce dernier est sorti furieux de la cérémonie.

Charlemagne ne voulait pas que son pouvoir dépende en premier lieu du pape.

Charlemagne considérait d'ailleurs que son pouvoir était de nature politique et aussi religieuse. (Document 1 page 338)

Ses textes de loi, les capitulaires, le montraient comme le défenseur de la foi chrétienne-

Il fit construire un palais à Aix-La –Chapelle (Carte 2 page 336) qui met en évidence la dualité de son pouvoir. La salle de l'assemblée représente le pouvoir politique. C'est dans cette salle que se rassemblaient les nobles qui gouvernaient avec lui le royaume. Une longue galerie reliait cet espace politique à la chapelle un espace religieux (Document 1 page 340). Cet espace était fondamental pour Charlemagne. Au centre de la chapelle, il y avait le trône de l'empereur (Documents 3 et 4, page 341). La chapelle a été construite avec des matériaux

précieux et Charlemagne surveillait lui-même la qualité des cérémonies et des objets qui servaient au culte (Document 2 page 340).

Charlemagne se fait représenter avec l'orbe crucigère (Documents 1 page 334 et page 338). Il s'agit d'une sphère surmontée d'une croix. Il symbolise l'autorité du souverain mais aussi le fait que ce dernier est le représentant de Dieu sur Terre.

Le monde occidental à l'époque carolingienne était dominé par deux figures, le pape et l'empereur, qui avaient tous deux la prétention d'exercer un pouvoir temporel (politique) et spirituel (religieux).

II) Le pouvoir politique et religieux : l'empereur byzantin et le calife musulman au IXe-Xe siècle.

En 395, l'Empire romain est divisé en deux : l'Empire romain d'Occident et l'Empire romain d'Orient.

L'Empire romain d'Occident disparait en 476 et l'Empire romain d'orient survit jusqu'en 1453. Il est appelé Empire byzantin à partir du VIIe siècle.

Avant même la division de 395, la partie orientale de l'Empire romain était devenue essentielle.

En 330, l'Empereur Constantin fonde la ville de Constantinople (la ville de Constantin) à partir de la ville de Byzance. Constantinople devient avec Rome l'une des capitales de l'Empire romain et devient la capitale de l'Empire byzantin. (Voir carte 1 page 342)

Elle devient en 1453 la capitale de l'Empire ottoman en prenant le nom d'Istanbul.

A) L'empereur byzantin, la distinction complexe entre le politique et le religieux.

L'empereur Constantin autorisa la religion chrétienne en 313. Le Christianisme devient la religion officielle beaucoup plus tard en 380 et en 391 quand deux lois interdisent le paganisme.

Cependant, Constantin, dès le début du IVe siècle, comme ses successeurs, s'appuya sur le christianisme et s'occupa même des affaires de foi.

Les empereurs byzantins vont conserver cette tradition et s'appuyer sur la religion chrétienne pour consolider leur légitimité.

1) Un pouvoir politique et religieux.

Dès le VIe siècle, cette orientation va se renforcer**. A partir de l'empereur Héraclius, les empereurs byzantins prennent le titre de *basileu*s (roi en grec) et fondent un régime théocratique où la séparation de la politique et de la religion n'existe pas. La théocratie est lorsqu'un pouvoir religieux a aussi une dimension politique (le pape et le calife). Dans le cas**

de l'empereur byzantin, il vaut mieux parler de césaropapisme. Lorsqu'un pouvoir de nature politique a aussi une nature religieuse.

L'Empereur byzantin est considéré comme un personnage sacré. On le considère comme le lieutenant de Dieu sur Terre. Il assure sur terre le rôle de Dieu dans le ciel. Il intervient donc dans les affaires de la religion et de l'Église. Les pouvoirs temporels (politiques) et spirituels (religieux) sont donc étroitement associés.

La Basilique Sainte-Sophie date du VIe siècle. L'empereur Justinien ordonna sa construction. (Document 4 page 343). Les empereurs s'y font sacrer. La coupole de la basilique représente la voûte du ciel.

https://www.google.com/search?q=basilique+sainte+sophie&client=firefox-b-ab&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwiG0dGy7Kf0AhVyK7kGHZkKDFMQ_AUoAXoECAEQAw

Les empereurs byzantins par le sacre deviennent les garants de la bonne pratique religieuse : l'orthodoxie. (Ils sont responsables de la bonne pratique religieuse)

Il partage cette responsabilité avec les patriarches. (Les évêques du christianisme oriental), et notamment le patriarche de Constantinople. , le patriarche le plus important du monde orthodoxe. (Voir document B page 343). Il effectue le sacre de l'empereur (Document 2 page 346). L'empereur et le patriarche se partagent le pouvoir religieux (Document 3 page 345)

L'empereur a un pouvoir religieux notable. Il peut même faire des bénédictions et prononcer des homélies (les sermons : les discours prononcé par le prêtre lors de la messe)

Il convoque les conciles (les assemblées d'évêques- patriarches) qui définissent les dogmes (ce qu'il faut croire). En occident, c'est-à-dire le catholicisme latin, c'est le pape.

Le pouvoir religieux de l'empereur s'accentue lors des moments de tensions religieuses et de la définition du dogme (ensemble de croyances obligatoires).

2) La querelle des images et le pouvoir des empereurs. (730-843)

Ce fut le cas lors de la querelle des images. Le judaïsme, le christianisme et l'islam partagent, c'est-à-dire les trois grandes religions monothéistes, d'importants débats concernant les images (les représentations de Dieu notamment). Le judaïsme et l'Islam refusent les images. Le débat fut très important dans le christianisme. Le catholicisme accepte très largement les représentations des Dieu, de la Vierge Marie et des saints. Le protestantisme les refuse. La religion orthodoxe a connu un débat très violent.

Ce fut la crise iconoclaste. Une icône est une image (une peinture) qui représente Dieu, la Vierge Marie ou un saint.

https://gr.pinterest.com/search/pins/?q=Iconos%20bizantinos&rs=srs&b_id=BDXIzQ3mNsVQAAAAAAAAACJyx8w47zB6T-U4Jbq3T6phsrwvxW50kpkWBfky9H4URtpgFiLkvI3YRahZeNsgXQ&source_id=siZBH1iA

La grande crainte est que la dévotion des fidèles ne se tourne plus vers Dieu mais vers les images qui le représentent (peintures, sculptures…). C'est ce que l'on appelle l'idolâtrie. Une faute très grave qui renvoie au paganisme.

Au VIIIe siècle, vers 730-787, les empereurs byzantins Léon III et Constantin V, s'opposent aux monastères qui utilisent les icones et les reliques pour renforcer leur influence sur la population qui de plus leur fait de riches offrandes. Les empereurs ordonnent la destruction des icones, c'est ce que l'on appelle l'iconoclasme. Les moines défendent la sainteté des images.

Le concile de Hiereia en 754 confirma l'iconoclasme. Une très violente répression frappe les partisans des icones, les iconodoules.

En 787, l'impératrice Irène rétablit le culte des icônes. Cela montre le pouvoir impérial en matière de dogme.

En 814, l'empereur Léon V renouvela l'interdiction de vénérer les icones.

En 843, l'autorisation du culte des images est définitivement rétablie.

Cette question de la querelle des images a une dimension religieuse mais aussi politique. Elle signifie aussi le renforcement du pouvoir de l'empereur dans un contexte difficile.

Depuis le VIIe siècle, l'Islam exerce une forte pression territoriale sur l'Empire byzantin (Cartes 1 et 2, page 342).

B) Les pouvoirs du calife.

Le titre de calife désigne le successeur du prophète Mahomet et le chef du monde musulman. Plusieurs familles vont revendiquer ce titre. Dès le VIIe siècle, le califat est exercé par la dynastie omeyyade qui règne entre 661 et 750, sa capitale est Damas en Syrie. À l'époque qui nous intéresse, c'est la dynastie abbasside qui exerce le califat et règne sur le monde musulman entre 750 et 1258. Elle dirige un gigantesque empire qui s'étend de la frontière de l'Inde jusqu'à l'Océan atlantique (Voir cartes 1 et 2 page 342). Sa capitale est Bagdad en Irak.

En théorie, le calife a un pouvoir absolu, à la fois religieux, politique et militaire.

Le pouvoir religieux est symbolisé par le serment d'allégeance (serment de soumission et de reconnaissance) nommé *baya* qui est prêté par les dignitaires (les dirigeants) du monde musulman lors de l'avènement du calife.

Dans le monde musulman, le calife est donc le chef de la communauté des croyants *l'Umma.*

Il est désigné par le terme de »Commandeur des croyants ». Á ce titre il doit guider l'*Umma* selon les préceptes rassemblés dans le lire sacré des musulmans, le Coran. Il doit aussi diffuser le message de la Révélation annoncé au prophète Mahomet par Dieu et contenu également dans le Coran tout en maintenant l'unité de l'empire.

Il est également responsable de l'organisation des pèlerinages à La Mecque, et donc le protecteur des Lieux Saint de l'islam, notamment La Mecque et Médine dans la Péninsule Arabique. (Document 2 page 349)

Il a également un pouvoir politique et militaire. Il est chargé d'administrer l'empire. Il nomme le vizir, le chef du gouvernement (une sorte de premier ministre). Il nomme aussi les émirs, c'est-à-dire les gouverneurs des provinces, et les cadis : les juges religieux. Il est donc le garant d'un exercice juste de la justice. Il est aussi chef militaire et conduit parfois les armées au combat. Il a aussi des attributions financières (Voir document A page 343).

Cependant, le pouvoir des califes est vite remis en question dans un contexte de fragmentation du monde musulman. Á partir du IXe siècle, il n'y a plus un seul calife qui dirige l'ensemble du monde musulman. Ils sont plusieurs. Il y a toujours le calife omeyyade à Damas. Mais aussi le calife de Cordoue en Espagne, le calife fatimide en Égypte… (Voir carte 2, page 342).

De plus, l'autorité politique des califes passe souvent entre les mains des vizirs et des émirs. Le calife gardant le pouvoir religieux.

L'autorité religieuse n'est pas acceptée par tous les musulmans. Elle est acceptée par les sunnites, le courant majoritaire de l'islam.

Les chiites, minoritaires, ne l'acceptent pas.

La division entre les chiites et les sunnites nommée Fitna est apparue dès le VIIe siècle au moment de la succession de Mahomet. Les sunnites se contentent d'une succession dans la tribu de Mahomet pour le calife. Les chiites veulent une succession à l'intérieur de la famille de Mahomet.

Conclusion : nous avons vu que les trois grands empires qui entourent la Méditerranée aux IX-Xe siècles entretiennent des modèles qui lient étroitement le politique et le religieux.

Bibliographie

Chandelier J., D'Alaric à Léonard 400-1450, Mondes anciens sous la direction de Joël Cornette, Belin, 2021

Descazeaux S., Spécialité, Histoire-Géographie, Géopolitique, & Sciences Politiques, Ellipses, 2019.

Histoire-Géographie, Géopolitique, & Sciences Politiques, 1re Spécialité, Hachette Éducation, 2019.

http://www.conesud.com/

Mazel F., Nouvelle Histoire du Moyen Âge, Seuil, 2021.